

Fig. 9 : Plan des rues du quartier de la place du Marché après travaux
(Document Paysagegestion)

Fig. 10 : Vue aérienne du quartier en 1970, après l'installation du supermarché Migros
(Document Ville de Renens)

Fig. 11 : Vue aérienne du quartier de la place du Marché et de région de Renens
(Document Paysagegestion)



9



10



11 coeur de renens

Fig. 11 et 12 : Visualisations de la place du Marché et du couvert zigzagant

Fig. 13 : Coupe longitudinale de la place du Marché
(Documents Paysagegestion)

font apparaître la nécessité de mener une réflexion à plus large échelle. Sous la houlette de la Haute école ARC, un programme participatif intitulé « Cœur de ville » est mis en place. Il débouchera sur la programmation d'une nouvelle place du Marché, puis sur un concours par mandat d'études parallèle dont les délibérations de jugement, selon une procédure inédite en Suisse romande, se tiendra en présence d'un large public¹.

Le projet lauréat, proposé par le bureau Paysagegestion, sera ensuite développé en tenant compte de nombreux avis exprimés au cours de plusieurs séances d'information publique. Il entraînera à son tour la modification profonde du projet du bâtiment mixte de la Coop, puis déclenchera un projet de réorganisation fonctionnelle et de rénovation de l'autre centre commercial jouxtant la place. Par contamination spontanée, ce sont donc plusieurs projets privés qui suivront les lignes directrices proposées par l'aménagement de l'espace public, lui-même élaboré à la suite d'une vaste opération de concertation.

Place et système d'espace public

Les photographies aériennes (fig. 10 et 11) montrent l'insertion du petit cœur de Renens, situé à proximité de la gare, dans un contexte territorial plus large. On remarque que les bâtiments implantés en ordre disséminé suivent les courbes de niveau, et qu'ils évoquent les sillons d'un labour. Cette métaphore rappelle également la vocation agricole passée du lieu, tout comme sa destination à recevoir, entre autres, un marché de fruits et légumes. Cette mutation fonction-

¹ Voir TRACÉS n° 24/2006



11



12

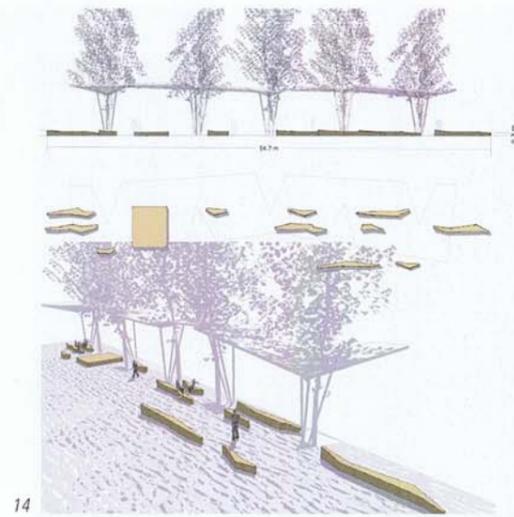


13

Fig. 14 : Visualisation des bancs de bois

Fig. 15 : Transposition de l'image d'un labour sur les plaques de béton du dallage

Fig. 16 : Visualisation d'une scène de vie sur la nouvelle esplanade du Marché
(Documents Paysagegestion)



14



15

Labour : photo

Labour : dessin

Labour : béton

nelle du territoire qui conserve une mémoire morphologique est l'un des éléments qui intéressent le bureau Paysagegestion. L'un de ses protagonistes, Olivier Lasserre, mène depuis plusieurs années un travail de photographie aérienne sur les strates du paysage cultivé, lequel a fait l'objet d'une publication².

Le projet considère la place comme un espace de rencontre où convergent un certain nombre de rues, dans lesquelles cohabitent piétons, voitures et deux-roues. Le dispositif comprend également un square et plusieurs « jardins de poche », l'ensemble déterminant un vaste système d'espace public raccordé à la gare, d'une part, au tissu situé au nord de l'avenue du 14 Avril, d'autre part. Pour la place du Marché, l'idée de base est de définir une géométrie la plus unitaire possible, capable d'accueillir la diversité architecturale des bâtiments qui l'entourent tout en permettant de recevoir le plus grand nombre de fonctions possibles. Le sol rectangulaire, qui file de façade à façade, interprète l'idée du labour, passant de la photographie aérienne vers un dessin transposé, puis transféré sur des plaques en béton marbré. L'assemblage des plaques comprend deux modèles de dessin, dont la combinaison alternée permet d'assurer la continuité visuelle du motif.

La limite sud de la place est signalée par un alignement de cinq platanes, entre lesquels viendra s'insérer un couvert zigzagant (fig. 13). A la suite de discussions survenues dans le cadre de la démarche participative, il a été décidé de conserver le grand saule pleureur existant, témoin majeur de l'histoire de l'ancienne place. Les limites du parking souterrain ont donc été adaptées pour permettre à la fois la plantation en pleine terre de la nouvelle arborisation et le maintien de l'individu conservé.

Des bancs de bois, dont la forme rappelle la forme des labours, semblent émerger du sol et sont disposés sous le couvert (fig. 14), tout comme une scène destinée à accueillir des performances musicales.

Le mur en limite, qui marque la différence de niveau entre l'horizontale de la place et la pente douce de la rue du Midi, contient le système d'escaliers et de rampes montant sur la place ou descendant vers le parking. Il est traité comme une coupe dans le terrain, la texture rayée du béton évoquant une image de terre et de racines (fig. 15).

La place exprime donc une superposition de couches : celle du sous-sol affleurant en limite, celle du labour en surface, celle des bancs de bois émergeant du sol, celle du couvert et celle formée par la frondaison des arbres (fig. 13 et 16).

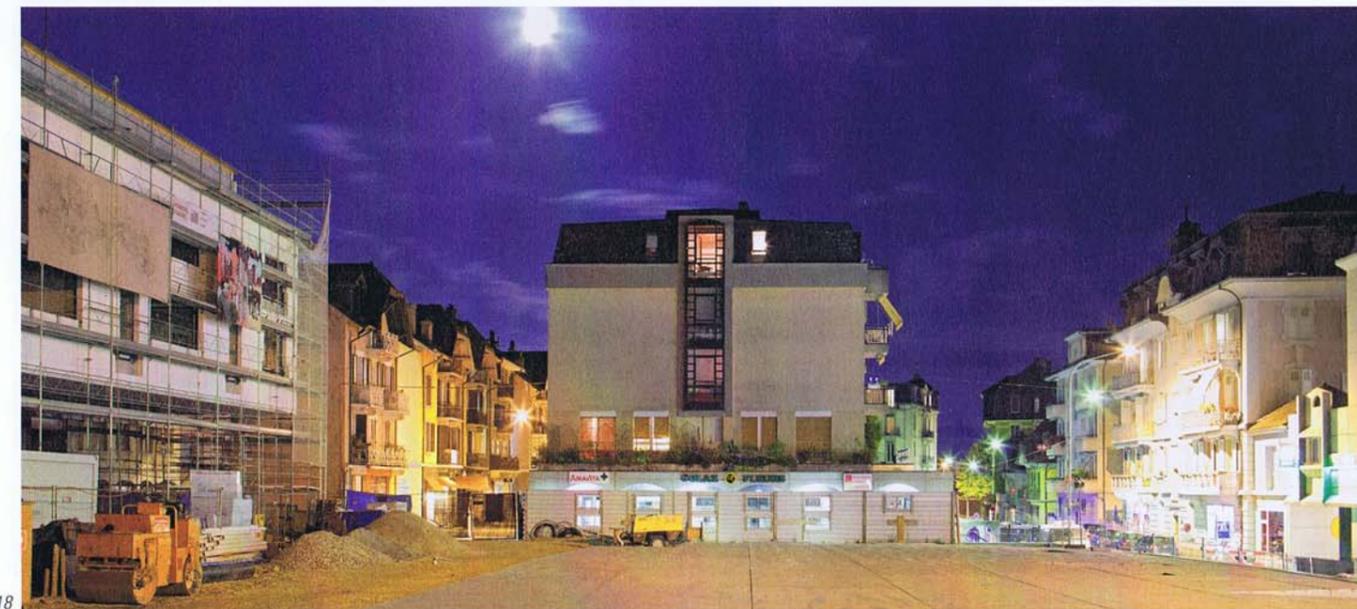
² OLIVIER LASSERRE, *L'art de la terre*, Editions Kubik, Paris 2005. Voir TRACÉS n° 09/2006

Fig. 17 : Vue du chantier de la place du Marché

Fig. 18 : Vue nocturne du chantier de la place du Marché
(Photos Matthieu Gafsou)



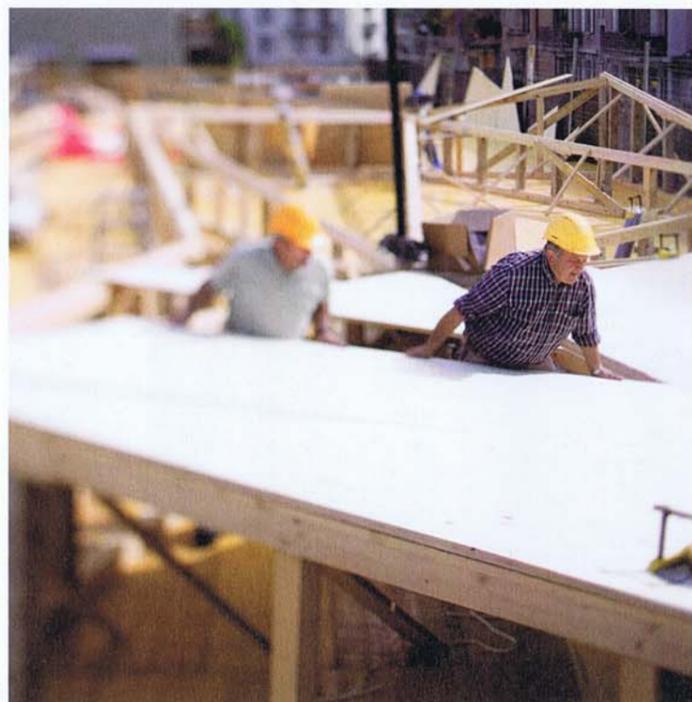
17



18

Fig. 19 : Charpente du couvert et installation des plaques de coffrage
(Photo Matthieu Gafsou)

Fig. 20 : Plan, coupe et détails structurels du couvert (Document localarchitecture)



Les rues sont toutes traitées selon le même principe, quel que soit leur statut, entièrement piétonnes ou zone de rencontre. Aucune différence de niveau n'est marquée en coupe, à l'exception d'un caniveau pour recueillir les eaux de pluie, de manière à assurer une continuité spatiale de façade à façade. Celui-ci délimite une bande qui accueille une arborisation en bande, des places de parcage pour voitures et pour deux-roues, du mobilier urbain ou des conteneurs enterrés pour les déchets ménagers. L'éclairage urbain est conçu de manière discrète, en applique et en leds, afin d'assurer un niveau de confort visuel nocturne minimal.

Un couvert en béton plissé

Le couvert a été développé par le bureau localarchitecture. D'une dimension de 45 mètres de longueur sur huit mètres de largeur moyenne, il permet de mettre en valeur l'espace ouvert de la place et de jouer un rôle médiateur entre la place et la rue du Midi tout en offrant une protection contre les intempéries. La forme du couvert crée un sous-espace d'activité sur la place, par une légère inflexion qui répond au bâtiment qui lui fait face (fig. 21). Puis il accueille les cinq platanes au moyen d'encoches alternées. Située à une

Fig. 21 : Vue aérienne du couvert après bétonnage (Photo Matthieu Gafsou)



hauteur variant entre 4,5 m et 5 m, sa toiture en béton mince est portée par cinq faisceaux de trois poteaux inclinés. D'une hauteur statique de 15 cm, sa rigidité est assurée par un système de plis qui permet également l'écoulement des eaux de pluie. Cette structure plissée en béton, étudiée en collaboration avec le bureau d'ingénieurs Bonnard et Gardel, s'inspire de solutions structurelles développées dans les années 1970.

Le concept architectural repose à la fois sur la nécessité d'installer un abri fonctionnel, dont la forme puisse entrer en dialogue avec les arbres entre lesquels il s'insère, mais également de créer une ligne paysagère discontinue. De nuit, celle-ci est accentuée par le système d'éclairage situé en partie basse, qui crée un jeu différencié de luminosité sur les facettes inférieures de la toiture. Les poteaux inclinés placés autour de chaque tronc renforcent l'idée d'une interprétation architecturale de la structure naturelle de l'arbre. En même temps, ce couvert crée un dispositif permettant de recueillir les eaux de pluie pour irriguer les platanes. Sous le couvert, le jeu entre la légère pente du sol de la place et les facettes inclinées alternativement permet de créer des espaces relativement différenciés autour de chaque arbre.

Le système de coffrage a été découpé numériquement sur la base des études de structure, sa charpente étant montée par les maçons sur un platelage horizontal (fig. 19 et 20).

Les armatures métalliques, qui représentent une proportion relativement élevée de 250 kg/m³, ont été enrobées de béton fibré (fig. 21).

Le décoffrage du couvert et le retour des maraîchers est prévu pour la fin du mois d'octobre. Les derniers travaux d'aménagement pourront alors se dérouler jusqu'en mars 2011, l'inauguration de la place du Marché étant prévue pour le mois d'avril 2011.

Désenclavement du centre

Ce réaménagement du centre de Renens serait pourtant en partie inopérant s'il n'était accompagné de mesures importantes à plus large échelle. Celles-ci ont trait au réaménagement de l'avenue du 14 Avril, qui deviendra bidirectionnelle, à l'arrivée d'une ligne de tram sur le versant nord de la gare et à la construction d'une passerelle franchissant les voies de chemin de fer à la gare CFF, ce qui permettra d'améliorer considérablement les possibilités de circulation transversale en direction de la commune voisine de Chavannes.

L'ensemble de ces mesures devraient permettre au dispositif d'espaces publics du cœur de Renens de redevenir le centre de gravité de l'ouest de l'agglomération lausannoise.

Francesco Della Casa

